

M. Thiard

986 001723

DATAR

Rapport final

Cartographie de l'espace européen

Emmanuel Vire

lettre de commande n°1901

Ce rapport final répond à la commande de la DATAR n°1901, datée du 10/07/97. Il intervient 10 mois après le début de notre travail sur la cartographie de l'espace européen. Le retard de deux mois pour la remise de ce document s'explique une nouvelle fois par les problèmes techniques et méthodologiques que nous avons eu à résoudre, alors que nous pensions avoir réalisé une grande partie de ce travail lors du rapport intermédiaire.

Nous sommes donc obligés de revenir ici sur l'aspect technique du travail, en espérant que l'Union Européenne réalise enfin une réelle harmonisation statistique.

L'objet de ce rapport est surtout de présenter un nouveau découpage de l'espace européen, en y intégrant les pays d'Europe centrale et orientale.

I/ Difficultés d'analyse et méthodologie

. les analyses comparatives fines entre régions européennes sont encore très complexes à réaliser au sein de l'Union Européenne et quasiment impossible à l'échelle de l'Europe toute entière. Les chercheurs se voient dans l'obligation de "tâtonner", de se débrouiller avec les sources disponibles en prenant le risque de perdre une part importante de crédibilité scientifique.

- les données commercialisées par Eurostat sur les régions au niveau NUTS 3 sont très incomplètes. Beaucoup d'États n'ont fourni à l'institution statistique que des données au niveau NUTS 2. Nous avons ainsi acheté une série d'indicateurs (PIB, chômage, valeurs ajoutées...) malheureusement peu utilisables car incomplets. Par exemple, pour la valeur ajoutée par secteur, il manque les données sur l'Italie, le Danemark, la Grèce, l'Autriche, l'Italie, la Suède, le Royaume-Uni. Et encore je n'évoque que les trous dans les fichiers et non les différences de dates entre les pays (par exemple les données sur l'Allemagne se limite à 1990), avec lesquelles il aurait toujours été possible de biaiser. Il semble qu'Eurostat connaisse de profonds remaniements avec la création d'antennes dans chaque pays. Ces antennes, liées aux institutions nationales (en France c'est l'Insee qui est chargée de commercialiser les données européennes), ne pourront avoir qu'une influence bénéfique sur le travail des chercheurs. Encore faut-il que les relations entre Eurostat et les antennes nationales soient efficaces et coordonnées !

- les données sur les pays de l'Est sont également incomplètes avec, de plus, une fiabilité douteuse quand les recensements ont eu lieu sous les régimes communistes. Nous tenons d'ailleurs à remercier Madame Lhomel de la Documentation Française qui a mis à notre disposition les recueils de données disponibles sur les pays de l'Est. L'Albanie et l'Ex-Yougoslavie (excepté la Slovénie) sont les seuls pays dont nous n'avons pu avoir les données démographiques malgré des démarches auprès des universités locales.

Il est clair que l'harmonisation et la constitution d'une base de données commune entre les appareils statistiques restent à réaliser. Monsieur Poncet est arrivé au même conclusion pour son étude sur les cadres et les places centrales européennes. Par manque de données fiables il a utilisé les offres d'emplois paru dans la presse, en dépouillant lui même les publications, pour réaliser une comparaison entre la France et l'Allemagne.

. les difficultés pour obtenir des données comparatives ont eu pour conséquence de réduire nos prétentions et donc de recentrer l'étude. Les trois exigences demandées par la lettre de commande (présenter une représentation cartographique de l'Europe, définir des sous-ensembles régionaux et réaliser des cartes de synthèse) sont satisfaites mais en utilisant moins de critères que prévu. Nous nous sommes servis principalement du nombre d'habitants et des critères classiques de densité. Cette phase d'analyse de la population devait servir initialement à la mise en place d'une nouvelle nomenclature territoriale, ce qui a été fait, mais aussi permettre une étude plus fine de ces espaces par l'utilisation d'autres indicateurs, notamment de structure. Cette étude reste à engager.

Notre principal motif de satisfaction est de pouvoir présenter une nouvelle nomenclature territoriale à l'échelle de l'Europe. Cette nouvelle grille d'analyse permet des analyses spatiales fines et possède deux gros avantages : l'homogénéité du découpage territorial et son application à l'ensemble de l'Europe, en incluant les pays d'Europe centrale et orientale. Travailler à l'échelle de l'Europe élargie est en effet nécessaire mais exprime aussi une volonté forte, celle d'intégrer dès maintenant dans les études, contrairement au SDEC, les pays ayant vocation à rejoindre l'Union Européenne.

Contrairement au rapport intermédiaire les fonds de cartes sont ici harmonisés : seul un fond est utilisé, couvrant l'Europe des 15, la Suisse, la Norvège, les pays de l'Est (Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Slovénie) et les 3 pays Baltes. Nous n'avons pu obtenir les données de l'ex-Yougoslavie (excepté la Slovénie) et de l'Albanie.

Tableau 1 : champ et limites de l'étude

	population	superficie	densité	% de la pop.
Europe des 15	370 472	3 180 739	116	76,00
Suisse	7 067	41 113	172	1,45
Norvège	4 347	301 389	14	0,89
Total 1	381 885	3 523 241	108	78,50
Groupe des 4 (1)	64 437	5 37 133	120	13,22
Groupe des 6 (2)	41 048	584 460	70	8,42
Total 2	105 485	1 121 593	94	21,50
Total	487 370	4 644 834	105	100,00

(1) Hongrie, Pologne, Rép Tchéque, Slovaquie (2) Roumanie, Bulgarie, Slovénie, Etats Baltes

L'espace couvert par l'étude regroupe plus de 485 millions d'habitants dont les 3/4 réside dans l'UE. On observe que la densité moyenne du "groupe des 4" (Hongrie, Pologne, Rép. Tchèque, Slovaquie), qui vont intégrer les premiers l'UE, dépasse celle de l'Union. L'importance de son peuplement distingue cet ensemble du groupe des 6 dont la densité n'est que de 70. L'intensité du peuplement en Europe centrale, ainsi que la force d'axes structurants comme celui des "bôrde" est visible : la représentation démographique de cette partie de l'Europe bouleverse l'image traditionnelle des densités de peuplement.

II/ Définition d'un nouveau découpage territorial européen

1/ l'utilisation des NUTS

La recherche a porté, à la suite des analyses effectuées sur les niveaux 1 et 2 et présentées dans le rapport intermédiaire, sur le niveau NUTS 3. La nomenclature est utilisée par Eurostat depuis les années 70 (bien qu'elle n'ait pas de valeur légale en tant que telle) "dans le but de disposer d'un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'UE".

Son établissement repose sur deux principes principaux :

- la nomenclature contient cinq niveaux emboités (cf document d'Eurostat sur les nomenclatures). Pour la France on compte par exemple quatre niveaux sur les cinq : ZEAT (NUTS 1), Région (2), Département (3) et les communes en NUTS 5.
- elle est basée sur les découpages administratifs et répond donc à une volonté politique. Ces entités sont appelées régions normatives par opposition aux régions analytiques qui sont définies pour des besoins d'analyse selon des critères géographiques, économiques, sociaux (homogénéité, complémentarité...).

Il est clair que l'utilisation de tels critères, et en particulier la volonté pour des raisons essentiellement pratiques de se servir des découpages institutionnels, ne peut convenir à des études scientifiques. Ainsi même Eurostat reconnaît qu'il "subsiste à chaque niveau des régions très différentes par leur superficie, leur population, leur poids économique." Un simple regard porté sur le découpage NUTS 3 montre qu'il ne peut être validé d'une manière scientifique : l'Allemagne regroupe par exemple plus de 40% des entités du niveau NUTS 3. Comment comparer les Kreise allemand et les départements français ? Nous avons donc décidé d'établir un nouveau découpage, élaboré en premier lieu sur les 15 pays de l'UE puis élargit aux autres pays. Il est basé sur la recherche d'une certaine homogénéité entre les entités tant au niveau de la population que de la superficie.

Tableau 1: Correspondance entre les niveaux NUTS et les divisions administratives nationales

	NUTS 1	NUTS 2	NUTS 3	NUTS 4	NUTS 5
BE	Régions	3 Provinces	11 Arrondissements	43	Communes
DK	-	1	1 Amtter	15	Kommuner
DE	Länder	16 Regierungsbezirke	38 Kreise	445	Gemeinden
GR	Groups of development regions	4 Development regions	13 Nomoi	51 Eparchies	150 Demoi/Koinotites
ES	Agnpacian de comunidades autonomas	7 Comunidades autonomas + Ceuta y Melilla	17 Provincias 1 + Ceuta y Melilla	50	Municipios
FR	Z.E.A.T + DOM	8 Régions 1 + DOM	22 Départements 4 + DOM	96	Communes
IE	-	1	1 Regional Authority Regions	4	3445
IT	Gruppi di regioni	11 Regioni	20 Provincie	103	Comuni
LU	-	1	1	-	8100
NL	Landsdelen	4 Provinces	12 COROP regio's	12 Cantons	118
AT	Gruppen von Bundesländern	3 Bundesländer	9 Gruppen von Politischen Bezirken	40	Gemeinden
PT	Continente + Regiões autónomas	1 Comissões de 2 coordenação regional + Regiões autónomas	5 Grupos de Concelhos 2	30 Concelhos - municípios	305 Freguesias
FI	Manner-Suomi/Ahvenanmaa	2 Suuralueet	6 Maakunnat	19 Seutukunnat	4208
SE	-	1 Riksområden	8 Län	24	455
UK	Standard regions	11 Groups of counties	35 Counties/Local authority regions	65 Districts	286
EUR 15		77	206	1031	11095
				1074	98433

Les totaux nationaux d'un niveau prennent en compte les unités de niveau supérieur faisant partie de ce niveau (ex: Belgique : 10 provinces + 1 unité considérée comme NUTS 2: Rég.Bruxelles-Cap/Brussels Hdst.gewest).

2/ Présentation du nouveau découpage

a/ des traitements effectués au préalable sur l'Union Européenne

Notre méthode est le résultat d'une volonté double : arriver à une masse critique pour les entités (autour de 600.000 habitants) ; présenter une vision géographique cohérente avec la réalisation d'un fond de carte homogène (superficie des ensembles). Ainsi il est nécessaire de tenir compte des deux critères que sont la population et la superficie.

- la nomenclature NUTS 3

Les 1021 entités de la nomenclature NUTS 3 ont en moyenne une population de 410.000 habitants. Mais les disparités entre les États sont importantes : en Allemagne la population moyenne est de 148.000 contre 892.000 en Grande-Bretagne. Le rapport est donc de 1 à 6.

Au niveau de la superficie les différences sont encore plus nettes avec un rapport de 1 à 14 entre l'Allemagne (700 km² en moyenne) et l'Espagne (9700 km²). Nous ne tenons pas compte de la superficie des régions des deux pays nordiques (Suède et Finlande) en raison de leur particularité géographique.

Le découpage NUTS 3 se caractérise donc par une forte hétérogénéité entre les différentes entités, en particulier entre les grands pays.

- la nouvelle nomenclature

Le nombre d'entité a été réduit par deux environ. Nous aboutissons ainsi à un nombre de 549 entités, dont l'homogénéité est davantage affirmée :

- le rapport entre les moyennes de population est de 2,5 ; celui entre les superficies est de 1 à 7. Nous avons privilégié, pour les cas litigieux, le critère population.
- nous avons surtout réussi à homogénéiser les entités des pays les plus peuplés : le rapport entre l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni est de 1,6 pour la population et de 2,7 pour la superficie contre respectivement 6 et 14 dans la nomenclature NUTS 3.

b/ Modifications effectuées dans les pays de l'Union-Européenne

- La nomenclature NUTS 3 a été utilisée sans modifications dans cinq pays : l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg et la Suède.

- quatre pays ont subi de petites modifications :

- des régions-capitales ont été créées en Grande-Bretagne (un bassin de Londres regroupant le Grand-Londres, l'Essex, le Kent, le Surrey et l'Hertfordshire) et en France (région Ile-de-France). Il est clair que la formation de ces deux régions constitue une entorse à notre nomenclature. Avec plus de 10 millions d'habitants elles possèdent un gabarit et une place unique en Europe, qu'il est impossible de ne pas spécifier. D'une

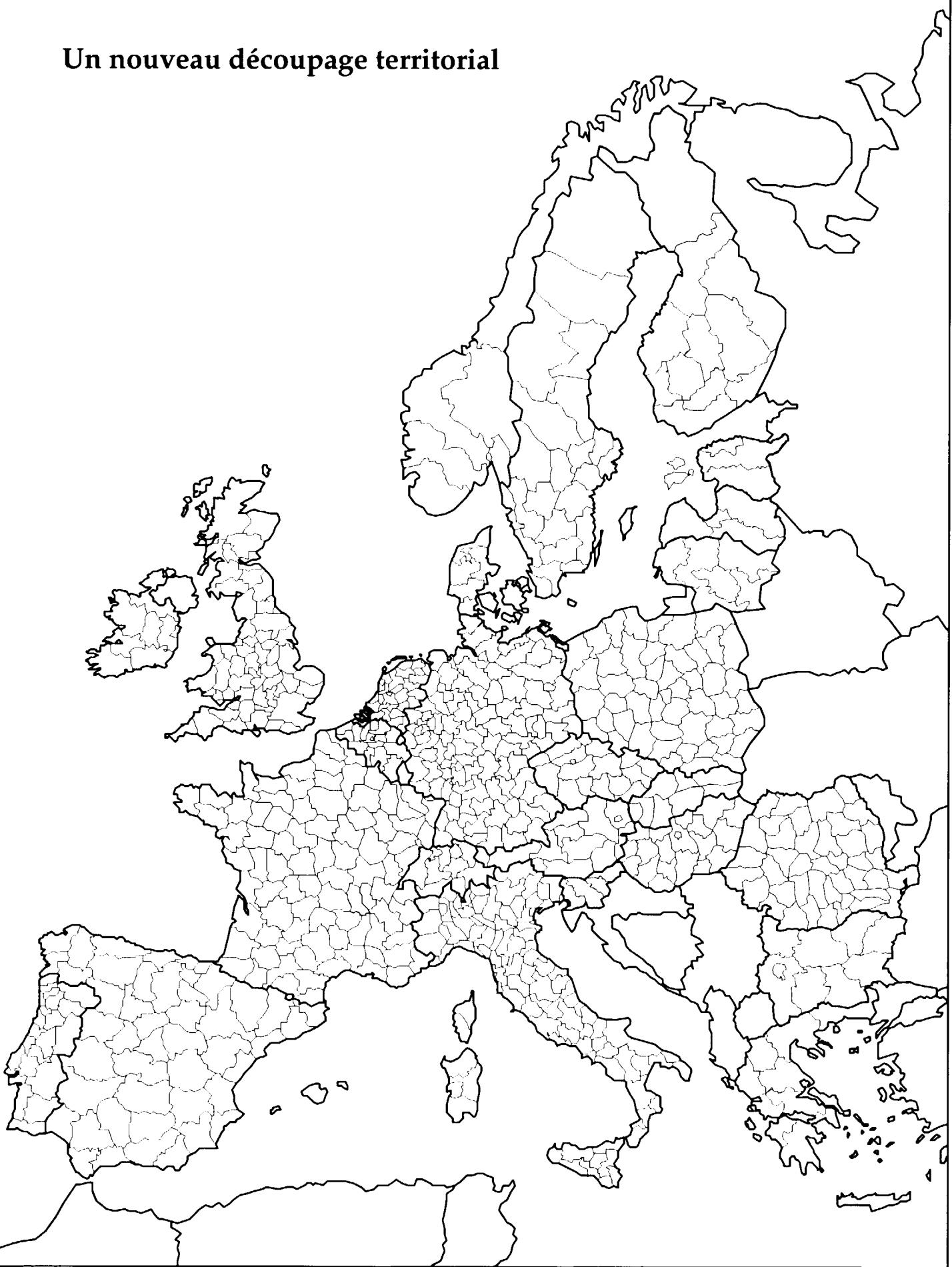
La nomenclature NUTS 3

Source : Eurostat



0 150 750 km

Un nouveau découpage territorial



manière générale, la place et le rôle des métropoles sont soulignés en effectuant certains regroupements.

- au Portugal, formation d'un Grand Lisbonne (avec Setubal) et regroupement de régions aux profils proches et peu peuplées (Pinhal, montagnes du N-E).
- en Finlande, regroupement pour arriver à une masse plus importante (300.000 habitants en moyenne). Ici aussi on a constitué un ensemble "capitale", autour d'Helsinki dans le sud du pays.

Tableau 2 : présentation des nomenclatures

Pays	Nombre d'entité NUTS 3	Population moyenne des entités en milliers	Superficie moy. des entités	Nouveau découpage. Nombre	Population moyenne en milliers	Superficie moy. en miliers de km2
Allemagne	445	148	0,7	101	809	3,5
Autriche	35	226	2,4	12	670	6,9
Belgique	43	234	0,7	16	633	1,9
Danemark	15	335	2,9	7	746	6
Espagne	48	781	9,7	48	781	9,7
Finlande	19	266	17,8	13	292	26
France	96	589	6,3	89	654	6,1
Grèce	51	202	2,6	13	804	10,1
Irlande	8	599	7,7	8	599	7,7
Italie	103	599	3,2	103	599	3,2
Luxembourg	1	393	2,6	1	393	2,6
Pays-Bas	40	380	1	31	499	1,3
Portugal	28	329	3,1	22	428	4
Suede	24	361	17,1	24	361	17,1
Grande-Bretagne	65	892	3,7	61	960	4
Total 1	1021	410	5,4	549	674	6
Suisse				10	706	4,1
Norvège				7	621	43
Hongrie				20	509	4,6
Tchéquie				17	606	4,8
Slovaquie				8	672	6,1
Pologne				49	787	6,4
Roumanie				42	547	5,8
Bulgarie				9	933	12,4
Slovénie				4	497	5
Estonie				3	499	17,2
Lettonie				4	612	16
Lituanie				6	620	15,6
Total 2				179	653	8,1
Total				728	670	6,3

- les nomenclatures de six pays ont été profondément transformées (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Danemark, Autriche et Grèce).

Le travail le plus important a été effectué sur l'Allemagne avec le passage de 445 entités NUTS 3 à 101 dans notre nomenclature. La population moyenne passe ainsi de 150.000 à 800.000 habitants.

La méthode a consisté à effectuer des regroupements à partir des densités et des types de peuplement (influence d'une ville principale, conglomérat urbain, villes moyennes...). Néanmoins nous avons tenu, pour des raisons de commodité et en vue de prochaines études à partir de ce nouveau découpage, à nous caler au plus près du découpage administratif allemand. Nous avons travailler le plus possible à l'intérieur des NUTS 2 et 3 en limitant au minimum les regroupements entre entités de niveau NUTS 3 n'appartenant pas au même ensemble NUTS 2. Par exemple le Schleswig-Holstein (NUTS 2) comprend quinze kreise. Nous obtenons après regroupement trois ensembles.

Tableaux 3 : le changement de nomenclature en Allemagne

3.1. les 20 Kreise les plus peuplés en 1995 (NUTS 3)

Codes	Nom	population en milliers
de301	BERLIN-WEST	2169,7
de6	HAMBURG	1707,3
de302	BERLIN-OST	1301,3
de212	MÜNICH	1240,5
dee2	HALLE	913,7
dea36	RECKLINGHAUSEN	662,2
de712	FRANKFURT AM MAIN	651,1
dea13	ESSEN	616,3
dea52	DORTMUND	600,0
de111	STUTTGART	587,0
de924	HANNOVER	583,7
dee1	DESSAU	575,6
dea11	DUESSELDORF	572,2
de501	BREMEN	549,2
dea2c	RHEIN-SIEG-KREIS	542,3
dea12	DUISBURG	535,5
de921	HANNOVER	524,9
de128	RHEIN-NECKAR-KREIS	510,8
dea1c	METTMANN	504,5
deb2	TRIER	503,6
Total		15851,4

Les tableaux 3.1 et 3.2 comparent les 20 kreise les plus peuplés à ceux du nouveau découpage. Il est clair que notre méthode a privilégié les grandes métropoles et les conglomérats urbains. Munich, deuxième avec 2,3 millions d'habitants gagne deux places, Stuttgart (troisième avec 1,9 million) sept places, l'ensemble Bochum-Dortmund (cinquième avec 1,75 million) quatre places. A l'inverse les "villes états", quelque peu

isolées, rétrogradent : Hambourg (sixième avec 1,7 million) perd quatre places et Brême, quatorzième au niveau des kreize avec 550 000 habitants, disparaît de notre liste. La limite inférieure passe en effet de 500 000 à 1 million d'habitants : Bottrop, vingtième de notre liste, est juste au dessus de la barre du million d'habitants, alors que seuls quatre kreise (dont les deux Berlin) atteignent ce niveau dans la Nomenclature NUTS 3.

Les mêmes méthodes ont été utilisées pour les 5 autres pays, en particulier en Belgique et aux Pays-Bas qui présentent un profil proche de celui de l'Allemagne.

3.2. les 20 entités les plus peuplés (nouvelle nomenclature)

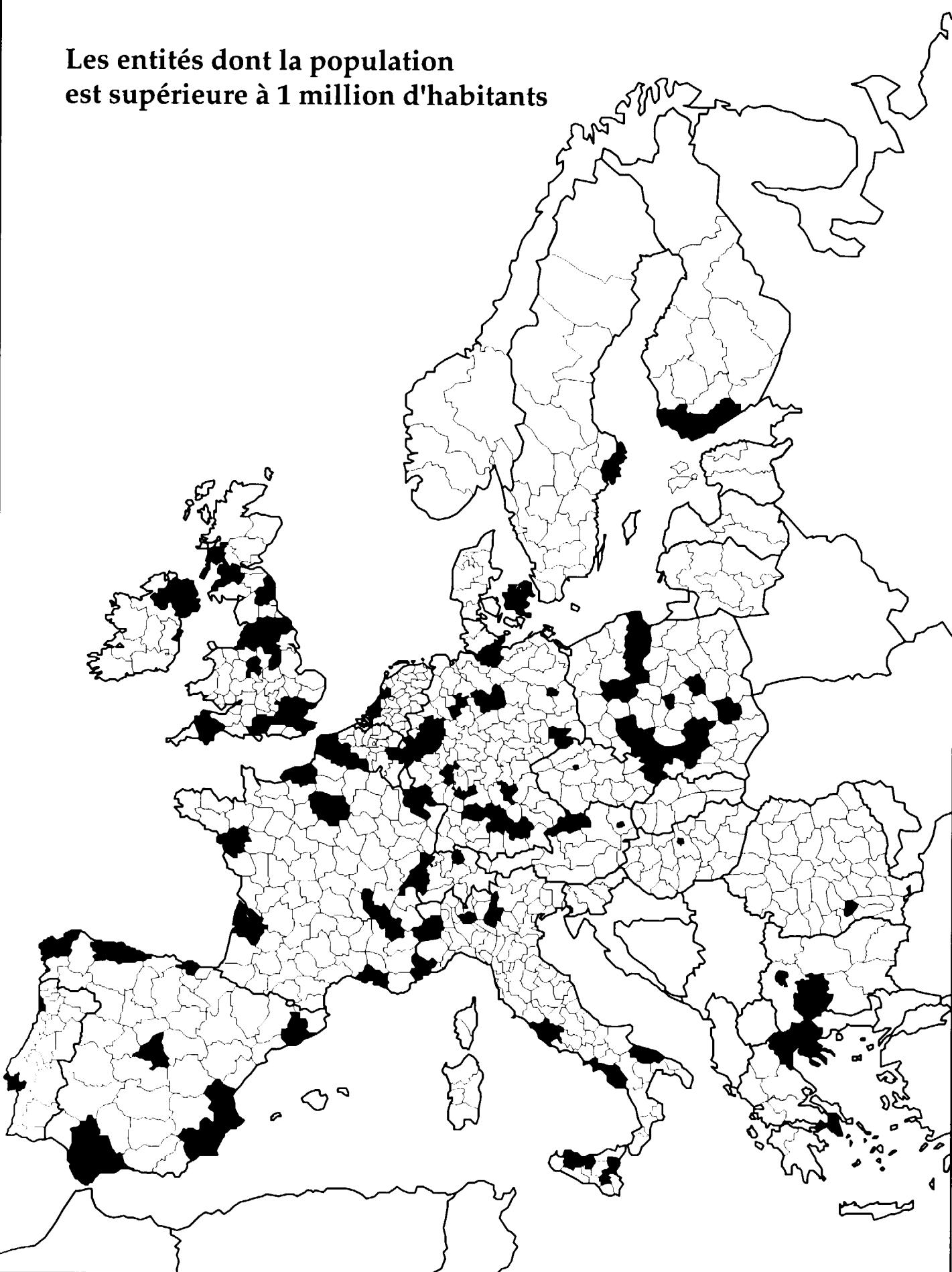
Regroupements des codes NUTS 3	Nom	population en milliers
de3	BERLIN	3471
de212-217-218-21A-21B-21C-21H-21I	MÜNICH	2298
de111-112-113-115	STUTTGART	1911
dea23-24-27-2b	COLOGNE-LEVERKUSEN	1835
dea51-52-53-55-56	BOCHUM-DORTMUND	1746
de6	HAMBURG	1707
dea12-13-16-17	ESSEN	1553
de921-924-925	HANNOVER	1401
de712-713-71a-71c	FRANKFURT AM MAIN	1308
def03-06-08-09-0d-0f	LUBECK	1308
dea22-28-2a-2c	BONN-RHEIN-SIEG-KREIS	1294
ded02-0j-0p-0r-0u-0y-0w	DRESDEN	1284
de252-253-254-255-257-258-259-25b	NUREMBERG	1259
dea41-42-43-46	BIELEFELD-MINDEN	1214
dea18-19-1a-1c	REMSCHEID-SOLINGEN-WUPPERTAL	1176
de125-126-127-128	HEIDELBERG-MANNHEIM-RHEIN	1110
de114-116-11C-11D	HEIDENHEIM	1099
de271-275-276-277-278-279-27d	AUGSBURG	1096
dec	SAARLAND	1084
dea31-32-36	BOTTROP	1074
Total		30226

c/ Application du découpage aux 12 autres Etats

Deux groupes de pays se distinguent : un premier dont les Etats ont des limites administratives proches du gabarit moyen des entités de l'Union Européenne. Un deuxième dont il s'est avéré nécessaire de modifier les limites. Il est clair que devant la faiblesse des données sur certains pays d'Europe de l'Est nous avons préféré utiliser les limites existantes. Par exemple un découpage plus fin de la Bulgarie aurait été souhaitable.

- la Hongrie (20 régions), la Pologne (49 Voivodine), la Slovaquie (8 district), la Roumanie (41 Judetul) et la Bulgarie (9 districts) ont conservé leurs limites administratives traditionnelles.

Les entités dont la population est supérieure à 1 million d'habitants



- les limites administratives de sept pays sont modifiées :
- en Suisse : 10 entités au lieu de 26 cantons, avec la création d'un ensemble francophone (Jura, Neuchâtel, Vaud et Genève). Les cantons peuplés (Berne, Zurich...) sont conservés sans changement.
- en Norvège le nombre de régions passe de 19 à 7. On a découpé le pays en grands ensembles (Grand Nord, Centre...) tout en gardant le périmètre du district d'Oslo. Néanmoins, malgré ces regroupements, la superficie moyenne des régions norvégiennes reste de 43 000 km² contre 6 300 en moyenne en Europe.
- en Tchéquie, on compte 17 entités. Les regroupements ont été effectués sur la base des 8 grandes régions et des 84 districts. Ici aussi l'importance de Prague est souligné par le maintien d'un découpage fin.
- les pays Baltes ont été divisés en quelques grandes régions, en tenant compte de leur faible densité.

Au total ces 12 pays rassemblent 179 régions, avec un gabarit proche de celui des régions de l'UE : 653 000 habitants en moyenne (674 000 dans l'UE) et 8 200 km² (6 250 sans la Norvège) de superficie contre 6 000 dans l'UE. On observe que les profils des entités des pays peuplés d'Europe de l'Est (Pologne, Roumanie, Tchéquie...) sont très proches.

D'une manière plus globale le tableau 4 et la carte des entités dont la population est supérieure à un million montre que le découpage paraît relativement cohérent et représentatif de l'espace européen. Trois remarques s'imposent :

- l'importance des métropoles-capitales est confirmée par le découpage, avec la présence de six capitales parmi les dix premières entités.
- l'existence de régions urbaines est également claire : l'Angleterre moyenne, la pointe sud de l'Espagne, la Ruhr, le Sud de l'Allemagne de Stuttgart à Munich, un ensemble polonais de Wrocław à Kieleckie...
- la densité du peuplement sur les littoraux méditerranéen et atlantique est visible.

Nous allons essayer de préciser et d'affiner notre analyse en réalisant des cartes sur la population. Ce travail nous permettra également de tester la pertinence de notre découpage.

Tableau 4 : les 45 premières entités européennes

Entité	population en milliers	densité h/km2	superficie en km2
1 Bassin de Londres	12192	991	12304
2 Ile-de-France	11062	921	12012
3 Madrid	5009	626	7995
3 Barcelone	4629	599	7733
4 Katowickie	3936	589	6683
5 Rome	3774	705	5352
6 Milan	3723	1878	1983
7 Berlin	3471	3904	889
8 Athènes	3465	910	3808
9 Naples	3094	2642	1171
10 West Midlands	2637	2933	899
11 Manchester	2578	2005	1286
12 Nord-Pas de Calais	2542	443	5742
13 Grand Lisbonne	2492	968	2575
14 Varsovie	2417	638	3788
15 Bucarest	2354	1293	1821
16 Grand Munich	2298	489	4700
17 West Yorkshire	2106	1035	2034
18 Grand Stuttgart	1911	887	2154
19 Budapest	1886	3593	525
20 Cologne	1835	1129	1626
21 Bouches-du-Rhône	1804	355	5088
22 Bochum-Dortmund	1746	1669	1046
23 Hambourg	1707	2260	755
24 Hampshire	1617	428	3779
25 Vienne	1593	3838	415
26 Duisbourg-Essen	1553	2540	612
27 Rhône	1550	477	3249
28 Merseyside	1427	2179	655
29 Lancashire	1426	464	3070
30 Hannovre	1401	401	3495
31 Grand-Rijnmond	1309	820	1597
32 Frankfurt	1308	1501	872
33 South Yorkshire	1304	836	1559
34 Leiden-Gravenhag	1301	1787	728
35 Bonn	1294	374	3462
36 Nuremberg	1259	370	3402
37 Krakowie	1240	381	3253
38 Lubeck	1214	429	2827
39 Prague	1205	2429	496
40 Sofia	1192	910	1310
41 Zurich	1188	687	1729
42 Porto	1186	1451	817
43 Wuppertal	1176	1590	740
44 Copenhague	1167	1884	619
45 Vizcaye	1133	511	2217

III/ Une analyse de la population européenne

1/ un partage de la population européenne en trois groupes de masse équivalente

Deux cartes de densités sont présentées. Elles sont réalisées en utilisant des méthodes statistiques différentes. L'une, assez spécifique et sur laquelle nous allons insister, alors que l'autre est nettement plus traditionnelle.

La première carte, présentée en plages et en cercles, est élaborée à partir d'une méthode propre. Un tri sur la densité, par ordre décroissant, est réalisé sur les 728 entités de l'espace européen. Nous partageons ensuite la liste en trois de manière à obtenir dans chaque ensemble le tiers de la population totale, soit autour de 162 millions d'habitants. Les deux seuils, en l'occurrence 118 et 342 habitants/km², sont ensuite utilisés comme limites des trois classes représentées sur la carte. Nous obtenons donc trois ensembles regroupant chacun le tiers de la population européenne : de 2 habitants/km² à 118, de 118 à 342 et de 342 à 5896.

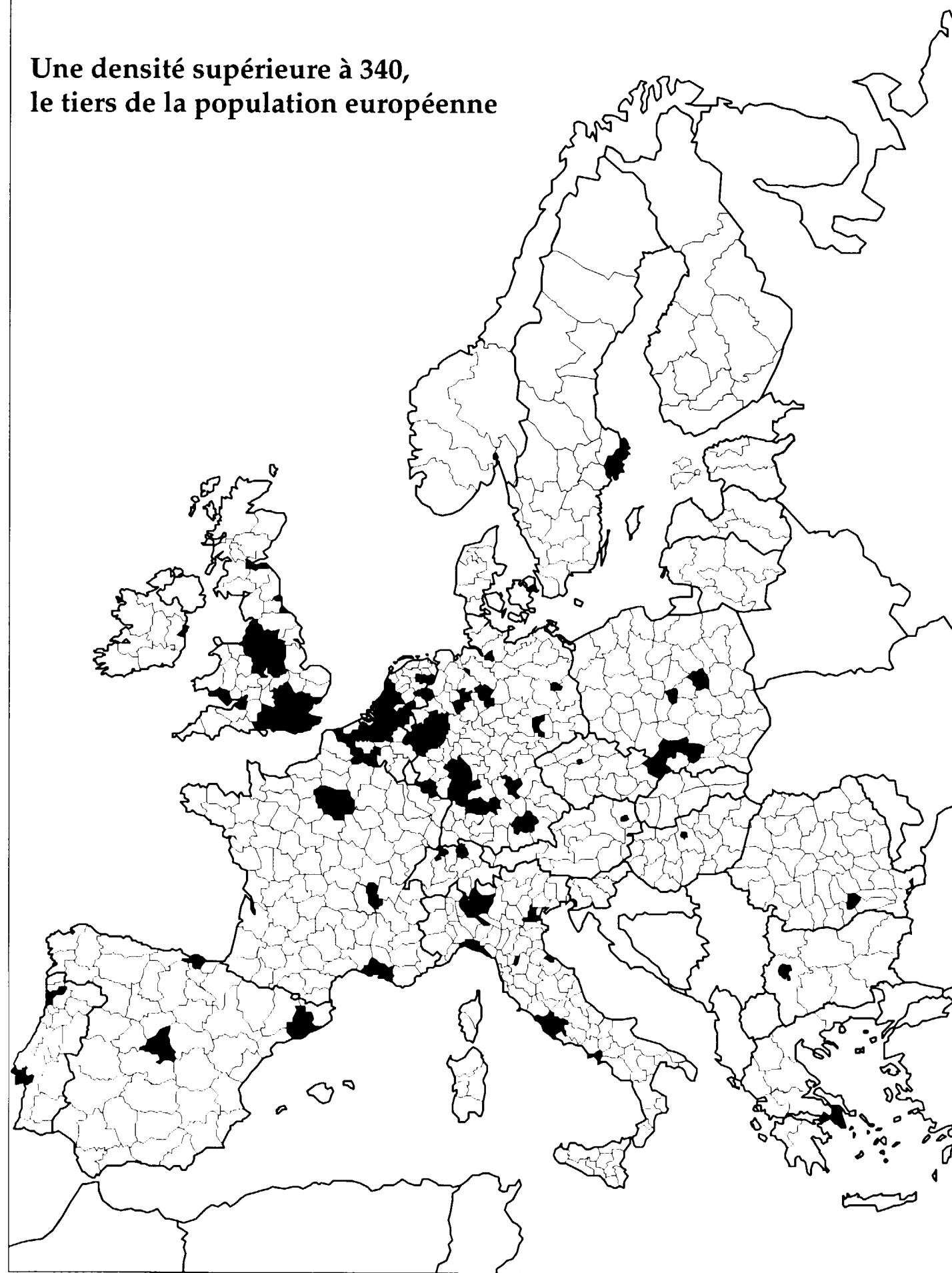
Tableau 5 : la population européenne découpée en trois

densité (hab/km)	population (milliers)	% dans la pop.	nombre d'entités	% des entités	superficie en km ²	% de la superficie	densité moyenne
342-5896	161 911	33,22	114	15,66	225880,81	4,86	717
118-342	162 459	33,33	242	33,24	925243,06	19,92	176
2-118	163 000	33,44	372	51,10	3493709,41	75,22	47
Total	487 370	100	728	100	4644833,28	100,00	105

Ainsi le tiers de la population européenne réside dans 15% des entités et surtout occupe moins de 5% de la superficie. Visuellement cette concentration est flagrante : la teinte rouge regroupe le tiers de la population soit plus de 160 millions d'habitants. A l'opposé, la teinte verte rassemble le dernier tiers de la population dans plus de la moitié des entités soit les 3/4 de la superficie.

- il existe un coeur démographique en Europe. Cette masse centrale regroupe l'Allemagne centrale et occidentale, l'Alsace, la Lorraine, les cantons du nord de la Suisse, la Belgique, la Hollande et le Nord-Pas de Calais.
- de cette aire centrale se prolongent des extensions vers l'Angleterre moyenne, le Nord de l'Allemagne et Copenhague, le sud de la Pologne de Dresde à Cracovie. Par contre la coupure des Alpes est nette, séparant le coeur de l'Europe du Nord de l'Italie, très dense.
- dans le reste de l'Europe le peuplement est nettement moins dense. Les habitants sont regroupés autour des capitales et métropoles (Madrid, Barcelone, Rome, Varsovie...) et de préférence près des côtes.

**Une densité supérieure à 340,
le tiers de la population européenne**



a/ une banane bleue ... en morceaux

A l'instar d'Hervé Le Bras dans son ouvrage "le peuplement de l'Europe" nous ne retrouvons pas dans nos analyses l'existence de cette banane bleue tant discutée. Il y a bien en Europe des centres et des axes majeurs, mais ils répondent à des types de structuration de l'espace et à des modèles spatiaux différents.

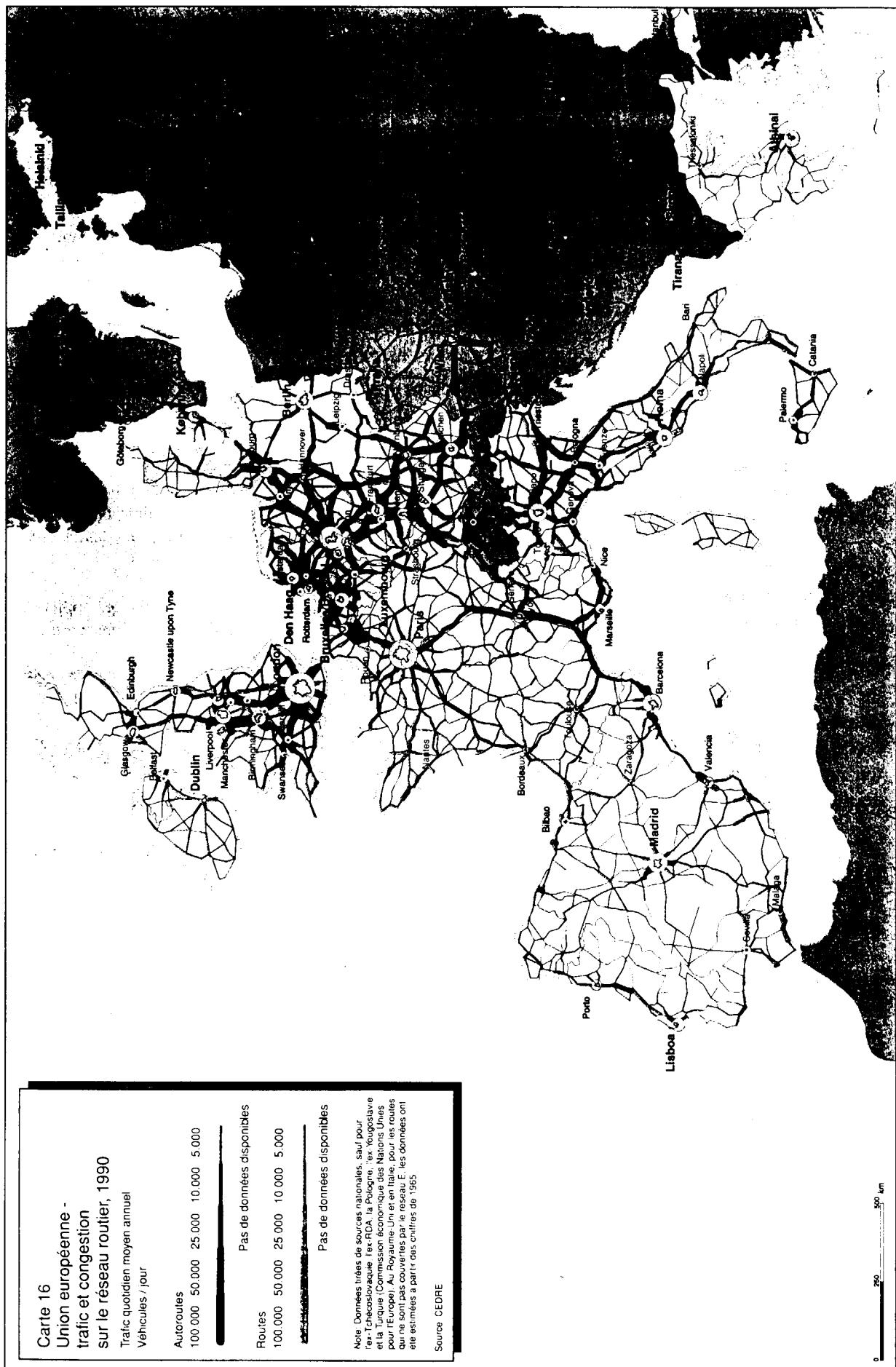
Cet axe Manchester-Milan était représentatif d'une époque qui s'est achevée avec la chute du mur de Berlin. L'entrée des anciens pays de l'Est dans l'Union Européenne ne pourra que confirmer la vision traditionnelle, à l'échelle de l'Histoire, de l'espace européen. Il est clair que ce dernier va connaître, et connaît déjà, un rééquilibrage vers l'Est. La carte des trafics autoroutiers dans l'UE en 1990 est un parfait révélateur des raisons de l'existence de la banane bleue, d'ailleurs coupée en deux par la barrière des Alpes : ce concept était lié à une période historique, l'après-guerre et la guerre froide, où l'Europe était amputé de plus du quart de sa population. Il est d'ailleurs frappant de constater que les teintes jaunes et rouges de la carte de densité correspondent fortement au trafic important constaté sur les autoroutes. Avec une Union élargie à 20 voir 25 pays, il est inéluctable que l'Europe soit davantage orientée vers l'Est, où les populations sont denses et importantes. La carte de densité n'est d'ailleurs qu'une image de la situation en 1995. Il est probable qu'à l'avenir des axes européens historiques, de peuplement, économique, culturel, retrouveront leur importance légitime : Leipzig-Lvov ; Munich-Budapest ; Cracovie-Vienne-Budapest.

b/ Région urbaine, système métropolitain

Le tiers de la population européenne réside sur moins de 5% de la superficie. On a affaire ici à des entités dont la densité moyenne est de 717 habitants/km² et dont la superficie est réduite, autour de 2000 km². Ces zones de concentrations présentent des types et des formes d'organisations différents.

- 9 ensembles ou entités totalisent plus de 5 millions d'habitants (tableau 6), soit au total 100 millions d'habitants, plus du cinquième de la population européenne. Sept ensembles regroupent plusieurs entités (réunies selon le critère de continuité) et constituent de véritables régions urbaines, par opposition aux régions métropolitaines comme Paris et Madrid qui ne regroupe qu'une entité. On note d'ailleurs la distinction entre le bassin de Londres, qui avec plus de 17 millions d'habitants dépasse largement les limites classiques de l'aire londonienne, et la métropole parisienne en position quelque peu isolée.

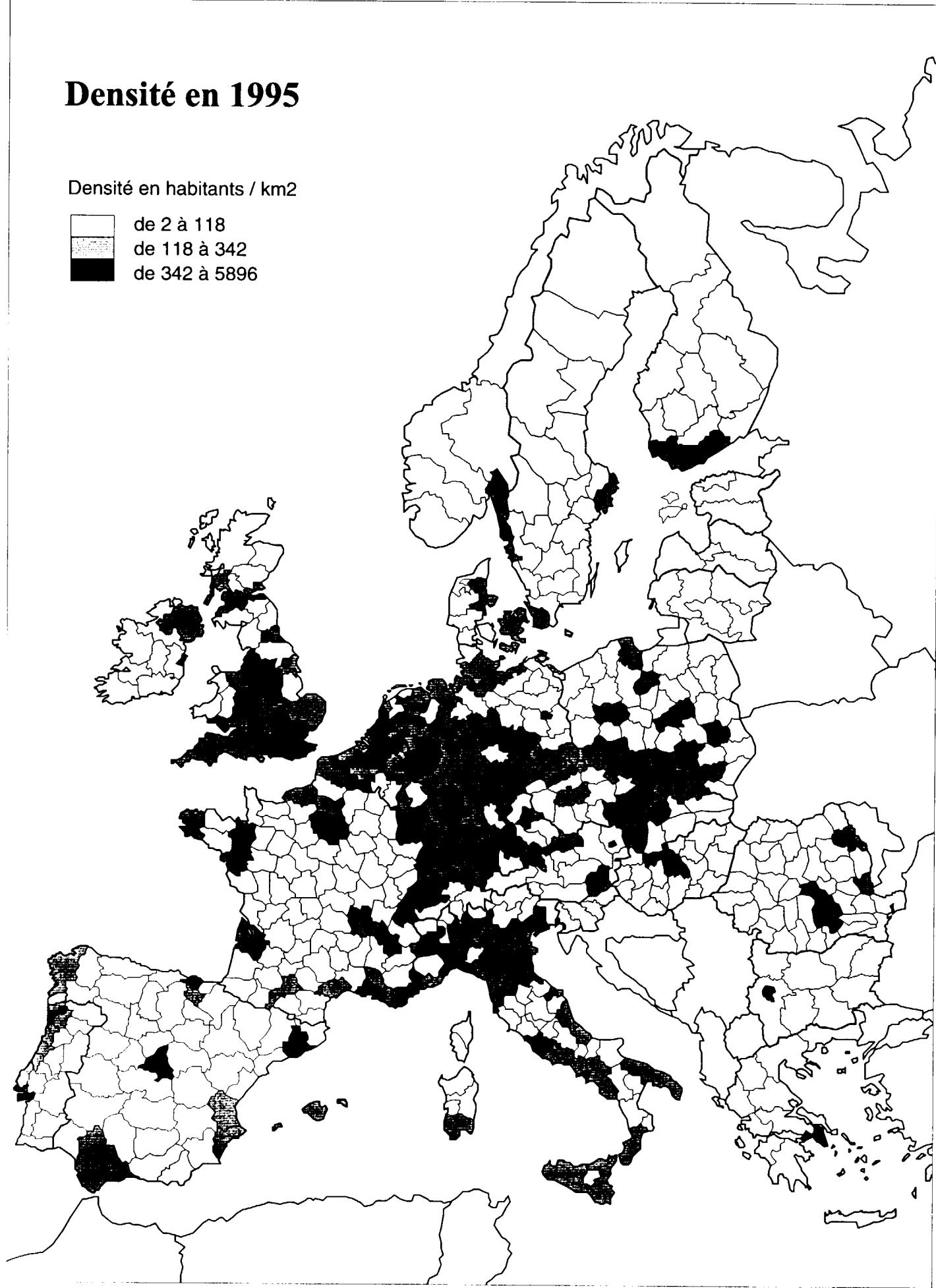
La structuration de ces sept aires urbaines varient cependant selon le degré de hiérarchisation du système urbain. Si Milan et le bassin de Londres apparaissent fortement polarisés sur leurs centres, ce n'est pas le cas des cinq autres, multipolaires (Stuttgart / Frankfurt...), dont le conglomérat du Nord, structuré par de grands centres et qui atteind 18,7 millions d'habitants.



Densité en 1995

Densité en habitants / km²

- de 2 à 118
- de 118 à 342
- de 342 à 5896



Densité en 1995

Densité en habitants / km²

- de 2 à 118
- de 118 à 342
- de 342 à 5896

Population en 1995

- 400 000
- 1 682 000
- 3 904 000
- 12 192 000

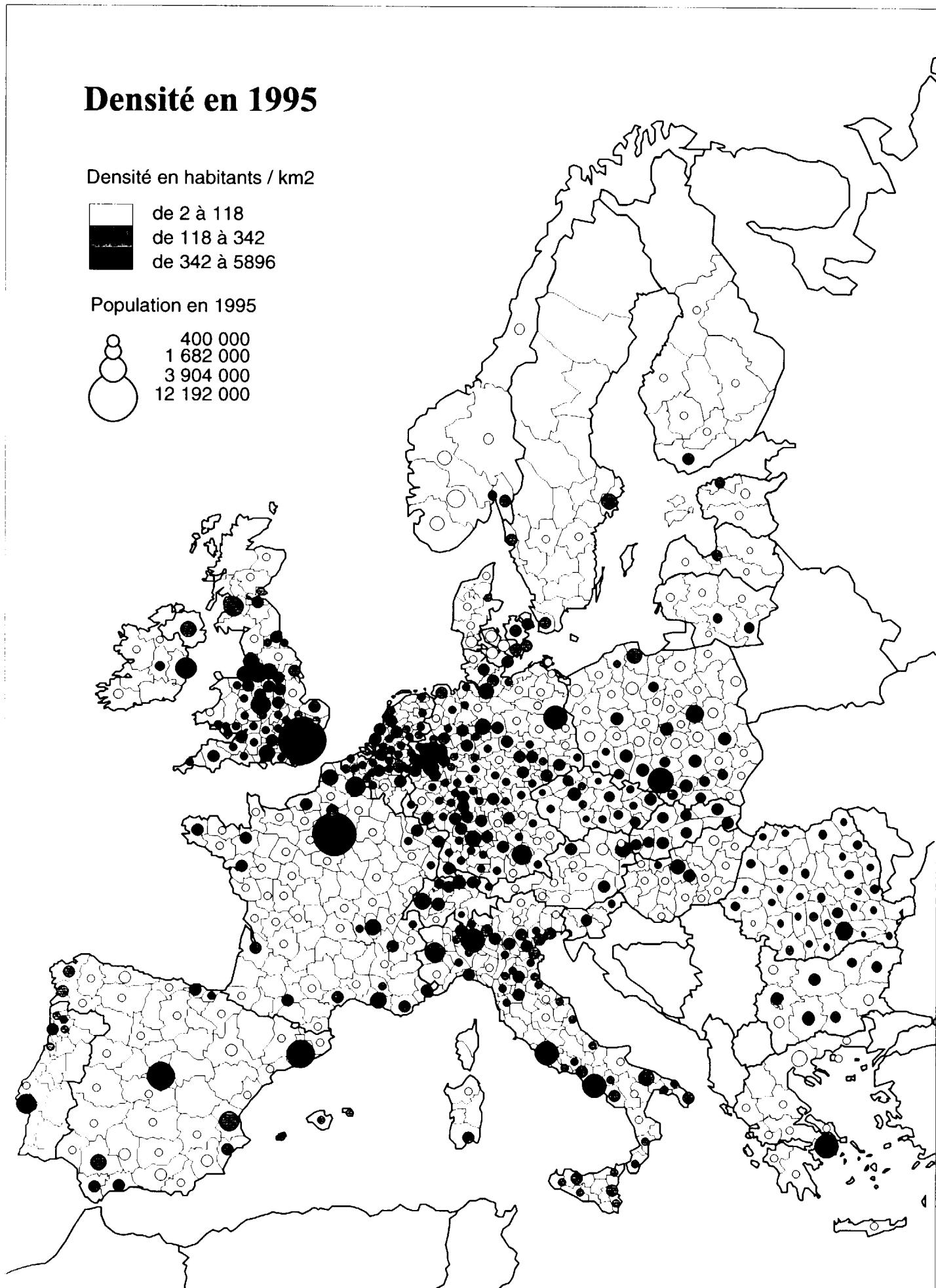


Tableau 6 : les groupements et entités de plus de 5 millions d'habitants

Nb d'entités	Régions urbaines, capitales	Population en milliers
25	1 - Belgique - Pays-Bas - Nord	18774
11	2 - Bassin de Londres	17265
19	3 - Angleterre moyenne	16426
8	4 - Ruhr	13805
1	5 - Ile-de-France	11062
6	6 - Sud Allemagne : Stuttgart - Frankfurt...	6999
3	7 - Moravie Nord - Cracovie - Katowicze	6196
4	8 - Bassin de Milan	5362
1	9 - Madrid	5009
78	Total	100897
76	Régions urbaines (min. 2 entités)	84826

- les européens résidant dans les 114 premières entités (le tiers supérieur) se partagent en fait en deux groupes : une grosse moitié peuple les régions urbaines multipolaires alors que l'autre moitié réside dans des centres métropolitains, souvent capitale nationale. On a affaire ici à une distinction fondamentale en matière de structuration de l'espace et de formation du peuplement. Cette distinction est flagrante sur la carte de la densité en cercles, où les régions-capitales ressortent fortement et s'opposent aux conglomérats urbains. Paris, Madrid, Lisbonne, Rome, Athènes, Berlin... apparaissent comme des "villes - états", dotées d'une population importante, mais cernées de régions nettement moins denses. Les villes - capitales regroupent plus de 12% de la population européenne.

c/ deux modes de peuplement

La répartition des 114 premières entités, classées en fonction de leur densité, laisse apparaître des différences notables entre les pays. Deux groupes s'individualisent.

- L'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Angleterre constituent le cœur démographique de l'Europe, symbole d'une solide tradition urbaine et d'une urbanisation précoce. Ils regroupent 56% de la population du premier tiers contre 34% de la population totale. Plus de la moitié (54%) des habitants de ces nations habitent dans des espaces dont la densité est supérieure à 340.

- la France, l'Espagne et l'Italie sont caractéristiques du modèle latin de peuplement. Ils regroupent 26% de la population du premier tiers contre 31% de la population totale, et sont davantage structurés autour des villes-capitales. La population résidant dans les entités très denses n'est ici que de 28%. On observe que le "groupe des 4", appelé à intégrer prochainement l'UE, possède des taux proches de l'Europe méditerranéenne.

Tableau 7 : des disparités importantes entre les Etats

pay	pop. du premier tiers	Nombre d'entités	% de la pop. du premier tiers	% de la population du pays
Pays-Bas	10843	16	6,7	70,1
U-K	38460	25	23,8	65,6
Belgique	6108	9	3,8	60,3
Portugal	4150	3	2,6	44,1
Allemagne	34930	27	21,6	42,7
Grece	3465	1	2,1	33,1
France	16959	4	10,5	29,1
Espagne	10770	3	6,7	28,7
Italie	14738	11	9,1	25,7
Danemark	1167	1	0,7	22,3
Autriche	1593	1	1,0	19,8
Eur des 15	143183	101	88,4	38,7
Pologne	8714	4	5,4	22,6
Tchéquie	2225	2	1,4	21,6
Suisse	1875	1	1,2	26,5
Norvège	483	1	0,3	11,1
Bulgarie	1192	1	0,7	14,2
Hongrie	1886	1	1,2	18,5
Roumanie	2354	1	1,5	10,2
total 2	18728	11	11,6	17,7
total	161911	112	100	33,22

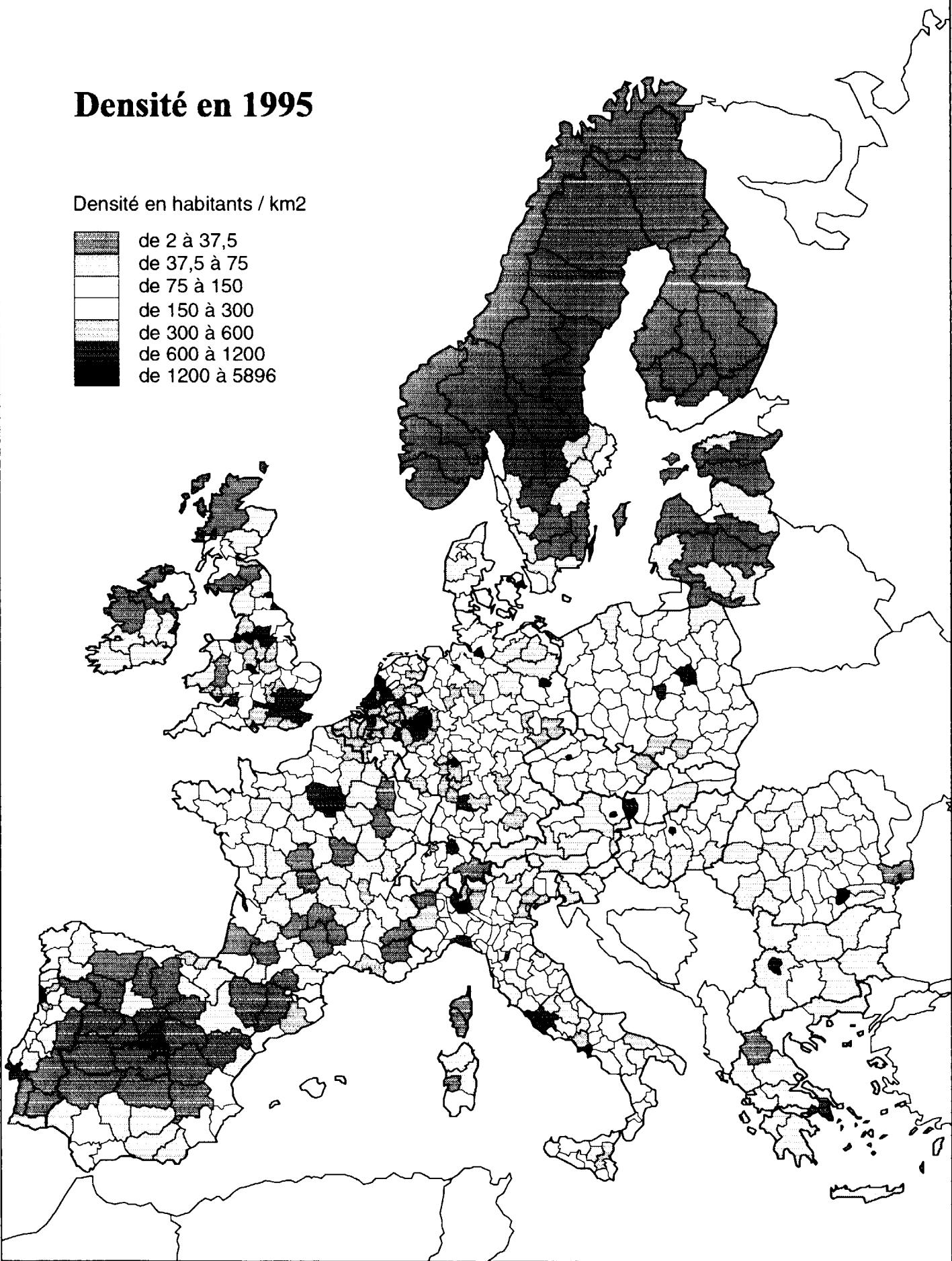
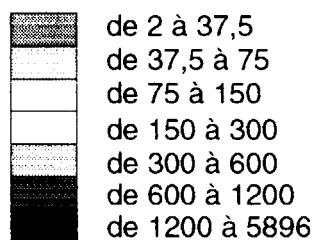
- la France ne fait pas partie du groupe des pays les plus denses, marqué par une tradition urbaine ancienne et dynamique. Cette constatation n'est pas nouvelle. Elle complète cependant l'analyse sur les conséquences de l'élargissement à l'Europe à l'Est. Le déplacement du centre de gravité vers l'Est, la faible densité française avec l'hégémonie parisienne et la présence de quelques foyers périphériques isolés, et enfin son appartenance à un modèle latin de peuplement, accentuent la position périphérique du pays par rapport aux foyers principaux de peuplement.

2/ une étude plus fine de la densité

Ce découpage est un de ceux utilisé par Le Bras. Il est à un niveau plus fin (sept classes) mais confirme nos observations précédentes. Pour éviter les répétitions nous n'évoquerons ici que quelques phénomènes que nous tenons à souligner.

Densité en 1995

Densité en habitants / km²



- des littoraux densément peuplés.

On voit sur la carte en plage que l'Europe est ceinturée par une bande littorale quasiment continue où les densités sont toujours supérieures à 75 habitants/km². On note même la présence de régions urbaines linéaires : de Rome à Naples, de Dunkerque à Rotterdam... De plus, il était souligné dans le rapport intermédiaire que la croissance démographique de ces régions était importante.

- les zones de faible peuplement sont concentrés en cinq grands ensembles :
 - les pays Nordiques et les Pays-Baltes
 - les Alpes, en particulier les versants italien et autrichien
 - le Nord de la Grande-Bretagne et l'Irlande
 - la Grèce et la Bulgarie
 - un vaste ensemble qui occupe une majeure partie de la péninsule ibérique et une bonne moitié du territoire français. La "diagonale aride" apparaît ici très vaste, comme le reflet, en matière de peuplement, de la position périphérique française.

• l'Europe "dense" comprend quatre groupes distincts et une forte continuité : Bassin de Londres et Angleterre moyenne ; Pays-Bas-Belgique-Nord-Ruhr ; Frankfurt-Stuttgart-Munich se prolonge en Alsace et en Suisse septentrionale ; Nord Italie. On note une forte continuité entre l'Allemagne, la Pologne et la République Tchèque avec un axe Hannovre-Leipzig-Dresde-Wroclaw-Cracovie-Lvov. Cet axe correspond aux bôrde, sillon houiller qui traverse l'Europe d'Ouest en Est depuis le Nord-Pas de Calais.

Si l'on fait abstraction de la barrière alpine, on peut souligner deux grandes caractéristiques de la population européenne :

- la majeure partie de la population est concentrée dans un quadrilatère Liverpool-Londres-Lille-Strasbourg-Zurich-Florence-Lubjana-Budapest-Varsovie-Copenhague.
- le reste se regroupe principalement sur les littoraux.

3/ Typologie des territoires

L'analyse des densités européennes nous amène à établir une typologie des entités, établie à partir d'un croisement entre la masse démographique et la densité.

Un premier critère de masse sépare la classification en trois, avec un seuil fixé à 900.000 habitants. Trois types sont en fait distingués.

- les mégalopoles, Paris et Londres, regroupent plus de 10 millions d'habitants.
- les entités dont la population est supérieure à 900 000 constituent quatre types différents :
 - les métropoles, villes peuplées la plupart du temps par plus d'un million d'habitants (Madrid, Barcelone, Porto, Lyon, Marseille, Munich, Hambourg, Varsovie...) regroupent 18% de la population européenne.

- le gabarit des espaces métropolisés est plus modeste que celui des métropoles. Ces espaces sont aussi polarisés par une ville, mais dont la taille est plus modeste : Valence, Isère, Alpes-Maritimes, Bologne...
- la catégorie "complexe urbain" est représentative d'une organisation de l'espace spécifique aux régions du cœur de l'Europe, alors qu'elle est peu présente dans les pays latins et en France (Alicante, Pas-de-Calais, Bari). Elle symbolise des noyaux urbains devenus conglomérats de l'Angleterre moyenne, de la Ruhr, du sud de l'Allemagne mais également de l'axe Moravie-Sud Pologne.
- parmi ces entités peuplées de plus de un million d'habitants, huit ont une densité inférieure à 120. Elles sont polarisées sur une ville isolée au sein d'une vaste région : Séville, Murcie, Salonique. La présence dans ce groupe de quatre régions bulgare n'est pas fiable. Elle est seulement la conséquence d'un découpage inadapté, pas assez fin.

Tableau 8 : typologie

Zone	Type, critères	Nb d'entités	population en milliers	% de la pop.
I MEGALOPOLE	>10.000 d'habitants	2	23 254	4,8
	> 900.000 habitants			
II METROPOLE	1 agglo > 900 ou > 40% zone	47	88 048	18,1
ESPACE METROPOLISÉ	ville dominante	29	36 721	7,5
COMPLEXE URBAIN	Plusieurs villes	49	58 300	12,0
DENSITE FAIBLE	densité < 120	8	8 520	1,7
	total	133	191 589	39,3
	total I+II	135	214 843	44,1
	<900.000 habitants			
III DENSITÉ FORTE	densité >120	229	123 209	25,3
DENSITÉ MODERÉES	60 À 120	198	96 300	19,7
DENSITÉ FAIBLE	< 60	166	53 018	10,9
	total III	593	272 527	55,9
Total général	I+II+III	728	487 370	100

- Plus de 55% de la population européenne réside dans des ensembles dont la population est inférieure à 900 000. Une distinction forte s'établit une nouvelle fois à partir du critère de densité entre les régions du cœur de l'Europe (Allemagne occidentale et méridionale, Belgique, Pays-Bas) et celles périphériques de l'Espagne, la France, la Roumanie... Cette distinction est la traduction cartographique des remarques faites pour l'analyse de la densité : on retrouve parfaitement la structuration de l'espace que nous avions décrite

Typologie

■ Mégalopole

unités > 900.000 habitants

■ métropole

■ une ville dominante

■ complexe urbain

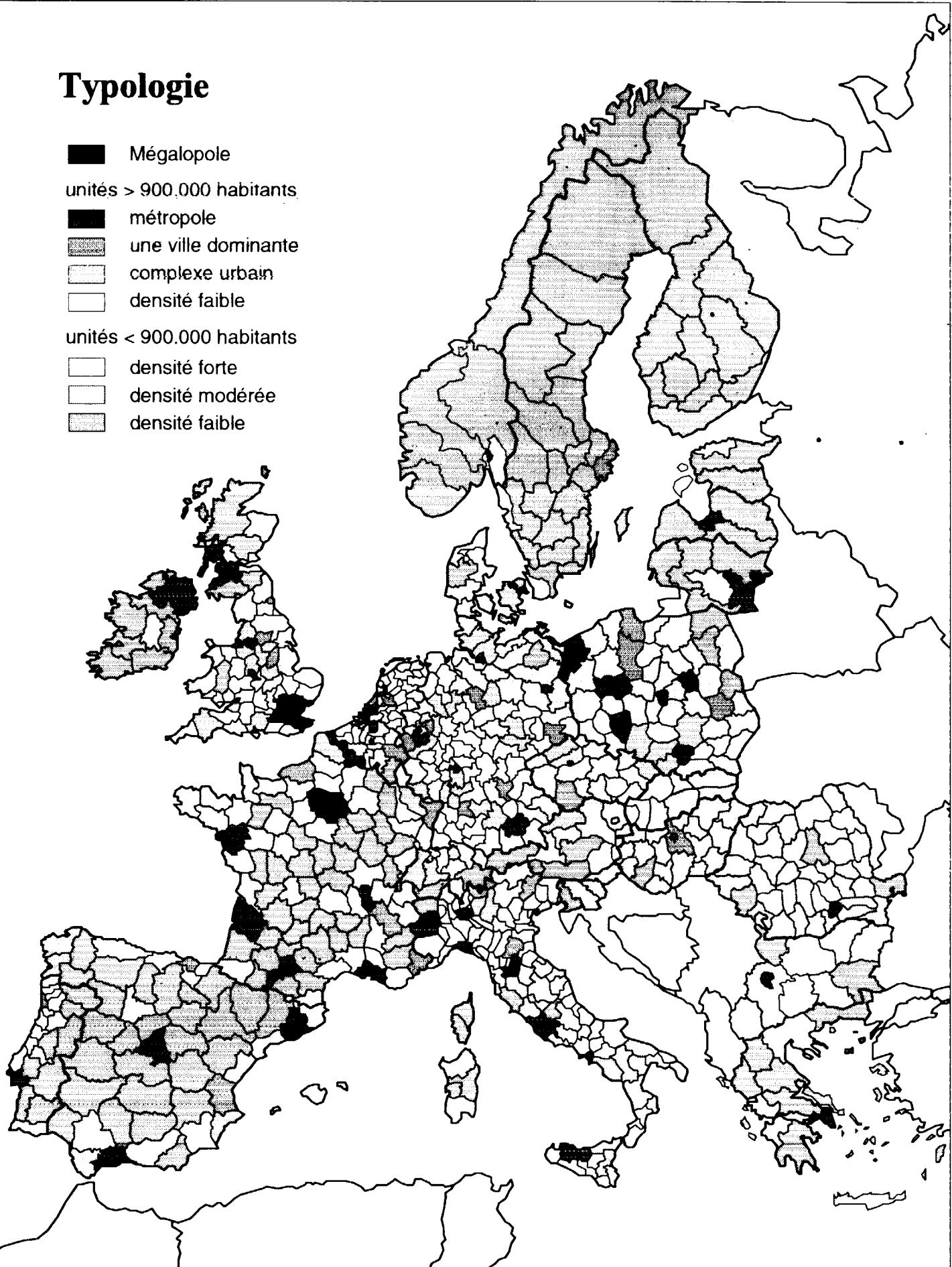
■ densité faible

unités < 900.000 habitants

■ densité forte

■ densité modérée

■ densité faible



précédemment. L'Europe des fortes populations se déploie à partir de son centre et se prolongent ensuite vers plusieurs directions : l'Est (Pologne), le Sud (Italie septentrionale), le Nord-Ouest (l'Angleterre). La France et l'Espagne demeurent à l'écart de cette Europe des fortes densités.

- **Métropole, complexe urbain, espace peu ou moyennement dense.**

Cette grille d'analyse constitue l'aboutissement de nos travaux sur la démographie européenne. Trois ensembles reflétant trois types d'organisation de l'espace se détachent :

- les espaces métropolitains regroupent 30% de la population totale. Ils sont fortement polarisés par un grand centre et paraissent correctement répartis dans l'espace. Ils constituent l'espace des très grandes villes : Paris, Londres puis les métropoles d'équilibres en France, Madrid, Barcelone et Malaga en Espagne, Liverpool, Munich, Rome, Milan, Amsterdam...

- le deuxième ensemble possède une répartition nettement plus inégale. Il est le symbole du type de peuplement, d'urbanité observé en Allemagne, au Bénélux, en Italie du Nord, en Angleterre, où l'espace n'est pas exclusivement dominé par un centre. Il rassemble la catégorie complexe urbain et les unités à la population plus faible mais dont la densité est importante, soit plus de 37% de la population. L'urbanisation est ici plus diffuse, mieux répartie dans l'espace et structurée par plusieurs centres urbains. Elle est le reflet de la longue histoire européenne de par sa nature et aussi de par sa localisation (elle emprunte les axes historiques de l'Europe).

- les unités dont le peuplement est moins dense regroupe le tiers de la population (cette catégorie ressemble beaucoup au tiers inférieur que nous avions analysé dans la partie III). Deux sous types émergent : les espaces très peu peuplés (pays Nordiques, Alpes centrale, Espagne intérieure, Massif Central, Sud-Ouest français, Irlande...) ; les espaces moyennement peuplés, caractéristique de l'Europe centrale et orientale (Pologne septentrionale, Roumanie, République Tchèque).

Conclusion : une organisation de l'espace européen

- le rapport intermédiaire comprenait deux cartes de synthèse. La première dégageait les éléments importants de l'organisation du territoire européen. Elle était bâtie à partir de deux niveaux différents mais néanmoins complémentaires, les réseaux et les noeuds structurants ces réseaux. Les deux niveaux étaient hiérarchisés selon le degré d'importance dans l'organisation de l'espace.

Les axes de peuplement et de communications constituaient l'ossature de la carte. L'axe Mer du Nord - Méditerranée y était prépondérant mais les axes Est - Ouest n'étaient pas négligeables. Le réseau des villes confirmait le rôle de ces axes, avec une organisation urbaine fortement structurée dans l'aire des métropoles et l'ensemble alpin.

Cette carte a constitué un moment important de notre analyse ; analyse ensuite confirmée par nos études sur la densité. Nous n'avons donc pas éprouvé le besoin d'effectuer des modifications sur cette d'organisation de l'espace européen.

- la deuxième carte de synthèse découvrait l'Europe en douze grands domaines. Cette carte représentait l'état de nos travaux avant l'établissement du nouveau découpage territorial, à partir des NUTS 3. En fonction de notre avancement dans l'étude elle a subi des modifications substantielles.

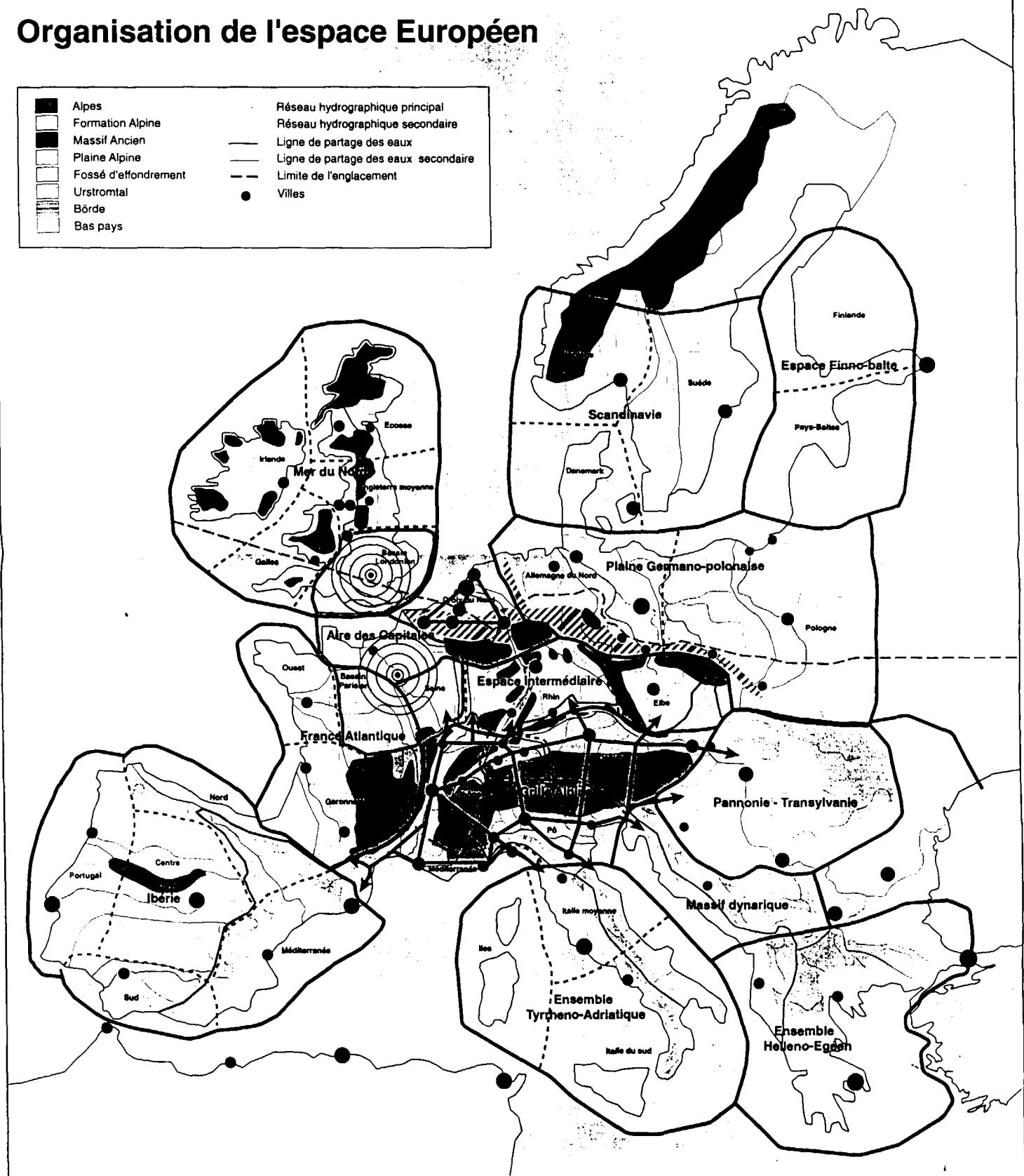
- le fond physique, avec les éléments structurants de l'espace européen (formation alpine, massif ancien, principales plaines, réseau hydrographique principal et secondaire, lignes de partage des eaux...) a été conservé sans changements.

- le découpage en domaines a lui été modifié. L'Europe est maintenant découpé en 13 grands domaines, subdivisés en 35 sous-domaines.

- Mer du Nord regroupe les îles britaniques : Irlande, Écosse, Angleterre moyenne, Galles, Bassin Londonien
- la Scandinavie regroupe trois états nordiques : Norvège, Suède, Danemark
- l'espace Finno-balte regroupe les trois Pays Baltes et la Finlande
- la plaine Germano-polonaise regroupe l'Allemagne du Nord (Hambourg, Berlin) et la Pologne. Sa limite méridionale a été élargie de manière à englober dans sa totalité le versant Est du sillon houiller, les bôrde, un des axes principaux du peuplement européen.
- la Pannonie - Transylvanie
- l'ensemble Helleno-Egéen regroupe la Grèce et la partie méridionale de la Bulgarie
- l'ensemble Tyrheno-Adriatique regroupe l'Italie du Sud, les Iles, l'Italie moyenne, les Iles.
- la péninsule Ibérique regroupe l'Espagne, le Portugal.
- France Atlantique : Ouest, Garonnaise
- la Grille Alpine est découpée en 5 sous-domaines. Le découpage correspond aux

Organisation de l'espace Européen

Alpes	Réseau hydrographique principal
Formation Alpine	Réseau hydrographique secondaire
Massif Ancien	Ligne de partage des eaux
Plaine Alpine	Ligne de partage des eaux secondaire
Fossé d'effondrement	Limite de l'englacement
Urstromtal	
Börde	
Bas pays	Villes



différents lignes de partage des eaux entre les quatre grands fleuves que sont le Rhône, le Pô, le Danube et le Rhin. Méditerranée regroupe le littoral de Perpignan au sud de Gênes.

- Espace intermédiaire (Rhin et Elbe) est un espace stratégique aussi bien en terme de peuplement, d'axes de communication et d'activités.
- l'Aire des Capitales est un découpage particulier, réalisé à partir de sous-domaines : partie du bassin Londonien autour de Londres, région parisienne, Haute-Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais et la Croix du Nord, traduction du conglomérat urbain déterminé dans notre analyse de la densité.

Ce découpage de l'Europe en treize grands domaines est le résultat de travaux menés sur la nomenclature NUTS.

Il est le reflet d'idées fortes que nous avons tenu à affirmer :

- la géographie régionale et économique doivent prendre en compte l'élargissement à l'Est. Les cartes de densités montrent que l'image d'une Europe des 15 est dorénavant obsolète. L'Europe centrale est reliée à l'Union par des axes fondamentaux, dont les évolutions constituent un enjeu de première importance.
- la banane bleue est un concept dépassé. L'Europe des fortes densités n'a pas la forme d'une banane mais plutôt d'un rectangle centré sur l'Allemagne, le Bénélux. Cette masse se prolonge ensuite par toute une série d'extensions.
- la France apparaît en situation périphérique, et cela pour deux raisons : son type d'urbanisation l'éloigne des caractéristiques du cœur de l'Europe ; la macrocéphalie parisienne renforce cette isolement.

Les travaux se sont déroulés en deux phases :

- une phase d'analyse de l'espace européen à partir des données et classifications existantes.
- une phase de recherche proprement dite avec la détermination d'une nouvelle grille d'analyse territoriale.

Cette recherche sur les possibilités d'harmonisation des différentes grilles nationales constitue un gros chantier. Il est maintenant entamé. Les difficultés pratiques (difficultés pour se procurer les données, absence d'indicateurs...) ont cependant réduit nos préférences.

Il reste, avec l'objectif de le valider, à tester notre découpage territorial sur un nombre important d'indicateurs. Puis à croiser le découpage avec la carte des domaines, afin de pouvoir cartographier l'Europe à deux échelles distinctes : le nouveau découpage territorial ; l'Europe des domaines et sous-ensembles.

Cette étude constitue ainsi l'ébauche d'une analyse plus globale à mener sur la manière de représenter l'Europe.

Sommaire

I/ Difficultés d'analyse et méthodologie

II/ Définition d'un nouveau découpage territorial européen

1/ l'utilisation des NUTS

2/ Présentation du nouveau découpage

 a/ des traitements effectués au préalable sur l'Union Européenne

 b/ Modifications effectuées dans les pays de l'Union-Européenne

 c/ Application du découpage aux 12 autres Etats

III/ Une analyse de la population européenne

1/ un partage de la population européenne en trois groupes de masse équivalente

 a/ une banane bleue ... en morceaux

 b/ Régions urbaines, système métropolitain

 c/ deux modes de peuplement

2/ une étude plus fine de la densité

3/ Typologie des territoires

Conclusion : une organisation de l'espace européen

Annexe : la nouvelle nomenclature dans les pays de l'Union Européenne

Code nomenclature NUTS 3	Entités
Autriche = 12 entités	
1 at11	BURGENLAND
2 at121-122-123-124	Most-Niederös-StPöl-Wald
3 at125-126-127	Wein+Wiener n -S
4 at13	WIEN
5 at21	KAERNten
6 at221+224+225	Graz+Steyer O.W.S
7 at222+223+226	Liezen+2 Obersteyer
8 at311-312-313	Inn-Linz-Mühl
9 at314-315	Steyr-Traun
10 at32	SALZBURG
11 at33	TIROL
12 at34	VORARLBERG
Belgique = 16 entités	
1 be1	REG.BRUXELLES-CAP./BRUSSELS HFDST.GEW.
2 be211	ANTWERPEN (ARRONDISSEMENT)
3 be212-213	Mechelen-Turnhout
4 be22	LIMBURG (B)
5 be231-232-236	Aalst-Dendermonde-St Niklaas
6 be233-234-235	Eeckloo-Gent-Oudenaarde
7 be241	HALLE-VILVOORDE
8 be242	LEUVEN
9 be251-252-255-258	Bruges-Dixmude-Ostende-Furnes
10 be253-254-256-257	Ieper-Kortrijk-Roeselaere-Tielt
11 be31	BRABANT WALLON
12 be321-323-324-325-327	Ath-Mons-mouscron-Soignies-Tournai
13 be322-326	Cherleroi-Thuin
14 be33	LIEGE
15 be34	LUXEMBOURG (B)
16 be35	NAMUR
Allemagne = 101 entités	
1 de111-112-113-115	Stutt-Boeb-Esslin-Ludwig
2 de114-116-11C-11D	Goep-Rems-Heiden-Ostalb
3 de117-118-119-11a-11b	Heil2-Hohen-Schwaeb-Main
4 de121-124-12A-12C	Baden-Rast-Calw-Freuden
5 de122-123-129-12B	2Karl-Pforz-Enz
6 de125-126-127-128	Heidel-Mann-Neckar-Rhein.Neck
7 de131-132-139-13A	Freiburg-Breis-Loerr-Walds
8 de133-134	Emmen-Orten
9 de135-136-137-138	Rott-Baar-Tutt-Kons
10 de141-142-143	Reut-Tübin-zoller
11 de144-145-146-149	Ulm-Alb-Bibe-Sig
12 de147-148	Boden-Raven
13 de211-219-21I-21J	Ingol-Eichs-Neuburg-Pfaffen
14 de212-217-218-21A-21B-21C-21H-21L	Mün-Dachau-Ebers-Erd-Freis-Fürst-Mün-Starn
15 de213-214-215-21G-21K-21M	Rosen-Alto-Bercht-Mühl-Ros-Traun
16 de216-21D-21E-21F-21N	Tölz-Garm-Lands-Mies-Weil
17 de221-226-227-22A-22C	Landshut-Kelheim-Lans-Rott-Dingol
18 de222-223-224-225-228-229-22B	Pass-Straub-Degg-Frey-Pass-Regen-Straub
19 de231-233-234-236-237-23A	Amber-Weid-Amber-Neumar-Neust-Tirsch
20 de232-235-238-239	Regen-Cham-Regen-Schwan

Annexe : la nouvelle nomenclature dans les pays de l'Union Européenne

21	de241-243-245-247-248-24C	Bam-Cob-Bam-Cob-Forch-Licht
22	de242-244-246-249-24A-24B-24D	Bayr-Hof-Bay-Hof-Kron-Kulm-Wun
23	de251-256-25a-25c	Ans-Ans-Neust-Weiss
24	de252-253-254-255-257-258-259-25b	Erlan-Fürth-Nürn-Schwab-Erlan-Fürt-Nürn-Roth
25	de261-264-269-26a	Aschaf-Aschaf-Milten-Spessart
26	de262-263-265-266-267-268-26b-26c	Schwein-Würz-BadKis-Rhön-Hass-Kitzin-Schwein-Wurz
27	de271-275-276-277-278-279-27d	Augs-Aich-Augs-Dillin-Günz-Ulm-Ries
28	de272-273-274-27a-27b-27c-27e	Fauf-Kemp-Memmin-Lind-Allgau(3)
29	de3	BERLIN O-W
30	de401-404-408-40e-40h	Bran-Pots-Havel-Pots-Teltow
31	de402-407-40b-40g	Cott-Elb-Obersp-SpNeiss
32	de403-406-409-40c	Frank-Dahme-Märk-OderSp
33	de405-40a-40d-40f-40i	Barnim-Oberhav-Ostprig-Prig-Ucker
34	de501-502	BREMEN
35	de6	HAMBURG
36	de711-715-716-717-71b	Darm-Berg-Darm-Gross-Odenw
37	de712-713-71a-71c	Frankfurt-Offen-MainTa-Offen
38	de714-718-71d	Wiesbad-Hochtaunus-Rheingau
39	de719-71e	MainKinzig-Wetterau
40	de721-724-725	Aarhus
41	de722-723	Lahn-Limburg
42	de731-734-737	Kassel2-Werra
43	de732-733-735-736	Fulda-Hers-Schwalm-Walde
44	de801-805-80d-80f-80h	Greifs-Stral-Nor-Ost-Rüg
45	de802-808-80b-80c-80i	Neubran-Dem-MecStre-Mü-Ücker
46	de803-806-807-80e	Rost-Wism-BadDo-NW
47	de804-809-80a-80g	Schwer-Guest-Ludw-Parch
48	de911-912-913-914-917-91a-91b	Braunsch-Salzgit-Wolfsburg-Gif-Helm-Pein-Wolfenbü
49	de915-916-918-919	Göttin-Goslar-Nort-Oster
50	de921-924-925	Hannov2-Hildes
51	de922-927	Diep-Nien
52	de923-926-928	Hameln-Holz-Schaum
53	de931-936-937-938-93b	Celle-Oster-Roten-Solt-Verden
54	de932-933-939	Cux-Harb-Stade
55	de934-935-93a	Lüch-Lüneb-Ülz
56	de941-942-945-947-94a-94c-94g-94h	Delm-Emden-Wilhelm-Aur-Fries-Leer-Weser-Witt
57	de943-946-948-94d-94f	Olden-Ammer-Clop-Olden-Vechta
58	de944-94e	Osnabruck2
59	de949-94b	Ems-Grafs
60	dea11-1d	Düsseldorf-Neuss
61	dea12-13-16-17	Duis-Essen-Mühl-Oberh
62	dea14-15-1e	Kref-Mönch-Vier
63	dea18-19-1a-1c	Rems-Solin-Wupper-Mett
64	dea1b-1f	Klev-Wesel
65	dea21-25-26-29	Aach2-Dür-Heins
66	dea22-28-2a-2c	Bonn-Eus-Ober-RhSieg
67	dea23-24-27-2b	Köln-Lever-Erft-RhBerg
68	dea31-32-36	Bott-Gelsen-Reckling
69	dea33-37-38	Münster-Stein-Waren
70	dea34-35	Borken-Kösfeld
71	dea41-42-43-46	Biele-Güter-Her-Minden
72	dea44-45-47	Höxter-Lippe-Pader
73	dea51-52-53-55-56	Bochum-Dort-Hag-Hern-Ennep
74	dea54-58-5c	Hamm-MärkKr-Unna

Annexe : la nouvelle nomenclature dans les pays de l'Union Européenne

75	dea57-5b	REGGIO DI CALABRIA
76	dea59-5a	Olpe-Siegen
77	deb11-12-17-18	Koblen-Ahrw-MaenKob-Neuw
78	deb13-1a-1b	Altenk-RhLaKr-Westw
79	deb14-15-16-19	BadKr-Birk-Coch-RhHu
80	deb2	TRIER
81	deb31-33-34-36-38-39-3c -3e-3h-3i	Frank-Land-Ludw-Neus-Spey-Wor-BadDu-Germ-SüW-Ludw
82	deb32-37-3a-3d-3f-3g-3k	Kais-Pir-Zwei-Don-Kais-Kus-Pir
83	deb35-3b-3j	Mainz-Alz-MzBin
84	dec	SAARLAND
85	ded01-0c-0e-0h-0k-0s	Chem-Anna-Chem-Frei-MitErz-Stol
86	ded02-0j-0p-0r-0u-0y-0w	Dresd-Meis-Ries-SäSchw-WeisKr-Kam-Dres
87	ded03-0d-0n-0q-0z	Görl-Baut-NiSch-Löbau-Hoyer
88	ded04-0f-0i	Leipz-Deli-Leipz
89	ded05-06-07-08-09-0a-0b-0v-0x-	Plau-Zwic-Auer-Klin-Öls-Plau-Reich-Aue-Zwick
90	ded0g-0l-0m-0t	Doeb-Mitt-Mul-Tor
91	dee1	DESSAU
92	dee2	HALLE
93	dee31-32-33-34-38-39-3a	Magde-Asch-BöKr-Halb-Qued-Schön-Werni
94	dee35-36-37-3b	Jeri-Ohr-Sten-Altmkk
95	def01-07-0c	Flens-NdFries-SchlesFlens
96	def02-04-05-0a-0b-0e	Kiel-Neumu-Dith-Plö-Rends-Stein
97	def03-06-08-09-0d-0f	Lübec-Herz-OsHols-Pinne-Sege-Stor
98	deg01-02-03-05-0g-0j-0l-0m	Erfur-Gera-Jena-Weimar2-SaaHzKs-Greiz-Alten
99	deg04-0e-0f-0h-0i-0k	Suhl-Hild-Ilm-Sonn-SaaRud-SaaOrKs
100	deg06-07-09-0a-0d	Eich-Nord-UsnHai-Kyff-Sömm
101	deg08-0b-0c	Wartburg-Schmal-Gotha
Danemark = 7 entités		
1	dk001	Koebenhavn Kom-Amt
2	dk003	Frederiksborg-Roskilde-Vestjaellands-Storstroems
3	dk004	Bornholm-Fyns-Soenderjyllands
4	dk005	Ribe-Vejle
5	dk006	Ringkoebing-Viborg
6	dk007	Giessen-Marb-Vogel
7	dk008	Nordjylland
Finlande = 13 entités		
1	fi2	AHVENANMAA/AALAND
2	fi152	LAPPI
3	fi122	SATAKUNTA
4	fi141	KESKI-SUOMI
5	fi133-134	Pohjois Karjala-Kainuu
6	fi126-127	Kymenlaakso-Etela Karjala
7	fi123-125	Haeme-Paejaet
8	fi151	POHJOIS-POHJANMAA
9	fi131-132	Etelae -Pohjois Savo
10	fi121	VARSIINAIS-SUOMI
11	fi124	PIRKANMAA
12	fi142-143-144	Etelae Po-Vaasan Ranni-Keski Po
13	fi11	UUSIMAA

Annexe : la nouvelle nomenclature dans les pays de l'Union Européenne

Grèce = 13 entités	
1 gr11	ANATOLIKI MAKEDONIA, THRAKI
2 gr12	KENTRIKI MAKEDONIA
3 gr13	DYTIKI MAKEDONIA
4 gr14	THESSALIA
5 gr21	IPEIROS
6 gr22	IONIA NISIA
7 gr23	DYTIKI ELLADA
8 gr24	STEREA ELLADA
9 gr25	PELOPONNISOS
10 gr3	ATTIKI
11 gr41	VOREIO AIGAIO
12 gr42	NOTIO AIGAIO
13 gr43	KRITI
Pays-Bas = 31 entités	
1 nl111-112	OOst Gro-Delfz
2 nl113	OVERIG GRONINGEN
3 nl121	NOORD-FRIESLAND
4 nl122-123	Zui-Fries-Oost-West
5 nl131	NOORD-DRENTHE
6 nl132-133	Zui- Drenthe Oost-West
7 nl211	NOORD-OVERIJSSEL
8 nl212-213	ZW Overij-Twente
9 nl221	VELUWE
10 nl222	ACHTERHOEK
11 nl223	ARNHEM/NIJMEGEN
12 nl224	ZUIDWEST-GELDERLAND
13 nl23	FLEVOLAND
14 nl31	UTRECHT
15 nl321	KOP VAN NOORD-HOLLAND
16 nl322	ALKMAAR E.O.
17 nl323-324-325	Ijmond-Zaanstreek-Haarlem
18 nl326	GROOT-AMSTERDAM
19 nl327	HET GOOI EN VECHTSTREEK
20 nl331-332-333	leiden-Gravenhag-Delft
21 nl334	OOST ZUID-HOLLAND
22 nl335	GROOT-RIJNMOND
23 nl336	ZUIDOOST ZUID-HOLLAND
24 nl341	ZEEUWSCH-VLAANDEREN
25 nl342	OVERIG ZEELAND
26 nl411	WEST-NOORD-BRABANT
27 nl412	MIDDEN-NOORD-BRABANT
28 nl413	NOORDOOST-NOORD-BRABANT
29 nl414	ZUIDOOST-NOORD-BRABANT
30 nl421-422	Limburg:Noord-Midden
31 nl423	ZUID-LIMBURG